

dst

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME

du MARDI 25 MARS 2003

Monsieur PATTYN, président du Conseil d'Administration accueille les membres du conseil et ouvre la séance. Il énonce la liste des personnalités excusées et ayant donné un pouvoir et demande l'approbation du compte rendu de la séance du mardi 10 décembre 2002. Puis il procède à l'ouverture des débats sur les points mis à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2002 :

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 – COMPTE FINANCIER 2002 :

Monsieur DELEBARRE présente les comptes financiers de l'exercice 2002 de l'ENSIMEV et de l'EIGIP. Il souligne que l'exécution de ces deux unités budgétaires fait ressortir un résultat positif apparaissant dans le tableau transmis aux membres du conseil.

Il commente le détail des dépenses et des recettes budgétaires 2001, 2002 et précise qu'à ce jour il est difficile de donner un bilan définitif de la taxe d'apprentissage.

Monsieur PATTYN propose de passer au vote.

Le compte financier 2002 est approuvé à l'unanimité.

3 – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 :

Monsieur DELEBARRE commente cette DBM :

Des projets de développement à l'ouverture internationale sont à l'étude notamment avec la Chine, les pays asiatiques et l'Europe de l'Est. Il propose d'attribuer 20 000 euros aux relations internationales.

En réponse à Monsieur Courtois quand aux objectifs réalisés Monsieur DELEBARRE précise que des objectifs apparaissent dans le dossier de la CTI et qu'ils visent à une mobilité significative et de qualité de 100 % des élèves par promo et de 20% d'élèves étrangers et à la création de doubles diplômes notamment avec DRESDE dont le dossier d'habilitation a été envoyé à la CTI au mois de février. Un projet avec BARCELONE ainsi que la création d'un Master Recherche international sont également à l'étude.

Monsieur DELEBARRE propose ensuite d'attribuer une subvention de 56 400 euros au BDE dont 7 000 euros seront attribués à l'association nuit ENSIAME.

Monsieur PATTYN fait voter la DBM N°1 qui est approuvée à l'unanimité.

4 – ACQUISITION D'UN VEHICULE :

Monsieur DELEBARRE propose d'étudier les trois devis présentés et souligne l'utilité d'un véhicule à l'ENSIAME qui faciliterait les transports de matériel et les déplacements en groupe lors des manifestations extérieures.

Monsieur DELEBARRE commente les trois devis proposés

Monsieur PATTYN propose de passer au vote :

| | |
|----------------------|--------------|
| Peugeot Valenciennes | 10 voix pour |
| RIZZO Renault Anzin | 0 voix pour |
| Renault Valenciennes | 8 voix pour |

L'acquisition d'un véhicule est acceptée.

5 - REGLEMENT DE SCOLARITE :

Monsieur LOSLEVER Informe que conformément à l'article 27 du règlement de scolarité, les matières donnant lieu à bonifications sont : les langues optionnelles, le sport, les modules prises de responsabilité (filière IA2 ou IA3)

Conformément à l'article 37 du règlement de scolarité, les élèves redoublant leur première année et effectuant un stage à l'étranger durant le premier semestre de l'année de redoublement se verront attribué un coefficient associé au stage de 30 sur un total de 60.

Monsieur PATTYN propose de passer au vote.

Les précisions apportées au règlement de scolarité sont votées à l'unanimité.

6 - DOSSIER CTI

L'habilitation à délivrer le diplôme d'Ingénieur à l'ENSIAME arrive à échéance. A cet effet, Monsieur DELEBARRE présente la note de politique générale qui figurera dans le dossier prochainement remis à la CTI.

Monsieur DELEBARRE précise que l'intérêt de la fusion entre l'ENSIMEV, l'EIGIP et l'ISIV est de proposer aux élèves de l'école une large palette de formations, soit par la formation initiale, soit avec l'ISIV par la formation continue ou la formation par apprentissage avec le projet de création d'une nouvelle filière : Mécatronique et Informatique – Automatique, répondant ainsi aux besoins des industriels. L'objectif étant de former dans ce cadre des Ingénieurs de terrain.

Les porteurs de projet sont Jean-Michel ROUVAEN et Jean-Christophe POPIEUL, le dossier doit passer au Conseil d'Administration et au Conseil de Perfectionnement de l'ISIV.

Claude Tournier demande un vote de principe.

Le projet est voté à l'unanimité

Monsieur DELEBARRE présente ensuite dans la note de politique générale le projet de renforcer les liens avec les laboratoires de l'Université

A la question posée par Monsieur COURTOIS de créer un laboratoire à l'ENSIAME, Monsieur DELEBARRE répond que les Unités budgétaires sont différentes, l'ENSIAME n'a pas de budget pour un tel projet et n'est pas habilitée à délivrer le diplôme MASTER Recherche.

Monsieur MILLOT ajoute que le recrutement d'un doctorant venant d'une école d'ingénieur est un privilège pour un labo, l'intérêt du labo étant de former des thésards dont les débouchés s'avèrent être un trépied pour les laboratoires qui voient en eux de futurs formateurs, chercheurs et enseignants.

Une discussion s'engage

Les différents responsables de l'ENSIAME sont ensuite invités à présenter leur politique de développement en liaison avec la note de politique générale présentée par Monsieur DELEBARRE.

Monsieur VAUQUELIN présente sa politique de développement à l'international.

Monsieur PATTYN demande si la cellule a établi un plan d'action avec les différentes universités étrangères, la présence de l'ENSIAME au moment des manifestations réalisées par ces universités serait un atout non négligeable et permettrait de contribuer au bon développement des échanges internationaux.

Monsieur VAUQUELIN répond que l'ENSIAME a déjà participé à ce type de manifestations organisées par BRISTOL et DRESDE.

Monsieur TRENTESAUX présente les Relations Extérieures.

Chaque responsable de filière présente son projet.

Monsieur TOURNIER commente la part de l'ISIV du dossier CTI. Il rappelle, le projet de création d'une filière : Mécatronique et Informatique-Automatique.

Monsieur PATTYN propose de passer au vote.

La note de politique générale est approuvée à l'unanimité.

7 - NOMINATION DES DIRECTEURS DE FILIERES :

Sur avis des conseils de filières sont proposés au vote :

Véronique SADAUNE pour la filière Mécatronique, Yves GALLO filière Mécanique-Energétique, Jean-Christophe POPIEUL filière Informatique-Automatique.

Les 3 directeurs de filières sont élus à

- 24 voix pour
- 01 abstention

M. PATTYN lève la séance et remercie les conseillers pour leur participation à ce conseil d'administration.

Etaient présents :

Collège A : Mme HARMAND, MM DUBAR, LOSLEVER, MILLOT, ROUAEN,
Collège B : Melle SADAUNE, MM BERGER, BUECHE, DEQUIDT, MENET, POPIEUL, TISON,
Collège AITOSS : M. ANCEAU

Représentants des étudiants :
M VILLAMAUX.

Collège des personnalités extérieures :
Mme HOUSSIER, MM CAUCHAIN, DI POMPEON, COURTOIS, DAVID, NICOLAS, PATTYN, TATON.

Les invités au Conseil :
M DELEBARRE, TOURNIER, TRENTESAUX, GALLO, LOYZANCE.

Ont donné pouvoir :

M DEHANT à M. PATTYN
M. DURETZ à M. TATON
M. DI POMPEO à M. PATTYN
M. IOOS à Mme HOUSSIER
M. GROS à M. NICOLAS
M. MERLIER à M. NICOLAS
M. FROHLY à M. ROUVAEN
Mme MASI à M. ANCEAU
Etaient excusés : Mme BOUCHART, Melle CORNUT